

Conseil d'école du jeudi 13 juin 2019 – RPI Petite Campagne

Début de la séance : 18h

Fin de la séance : 20h30

Présents : Mmes Brigitte Mengelle-Touya, Séverine Lefebvre, Représentantes des parents d'élèves, M. Simon Leterrier, Maire de Guenroc, M. Jean-Luc Lechevestrier, Maire de Saint-Maden, Mmes Marie-Christine Gorré, Valérie Jousseaume, Enseignantes.

Excusée : Mme Valérie Lecoeur, IEN

1. Effectifs prévisionnels, rentrée 2019 : 51 élèves sur le RPI

Les effectifs actuels sont de 28 élèves à l'école de Guenroc et 22 élèves à l'école de St Maden.

Ecole de Guenroc, effectif prévisionnel
23 élèves avec les élèves de T.P.S.
2TPS – 5 PS – 5 MS – 5 GS – 6 CP

Ecole de St Maden, effectif prévisionnel
20 élèves
7 CE1 - 1 CE2 - 7 CM1 - 5 CM2
(11 élèves quitteront l'école,
10 en CM2 et 1 en CE2)

2. Bilan des projets

Projets communs aux deux écoles

- Les portes ouvertes ont eu lieu le samedi 25 mai. Peu de familles se sont déplacées. Les enseignantes proposent un changement de formule afin de continuer à ouvrir les portes de l'école au plus grand nombre de parents. Une ouverture après la classe est en réflexion, avec une implication plus forte des élèves.
- Une sortie à la Roche Jagu est prévue le mardi 2 juillet. Après une visite libre du parc, les élèves de maternelle-CP assisteront à une animation sur la découverte du parc avec une petite salamandre Louenn. Les élèves de CE1 au CM2 joueront les détectives pour comprendre la vie au Moyen-âge dans un château fort. Cette sortie est entièrement financée par l'association de parents d'élèves.
- Chant choral : La représentation aura lieu le vendredi 28 juin à la salle des fêtes de St Maden. Cette soirée clôture l'année scolaire. M. Thibaud Galmiche et M. Olivier Bartnik accompagneront les enfants lors de la répétition et de la représentation. Cette année, les deux écoles ont participé à un projet musical autour des émotions avec l'intervention de Bruyère Jouffe du Kiosque de Dinan Agglomération. Ce travail a servi de base au projet chant choral. La représentation débutera à 19h00.
- Projet cinéma – Cette année, tous les élèves du R.P.I. ont pu participer aux projets

« cinéma » proposés (Cin'école pour les élèves de maternelle-C.P. et « Ecole et Cinéma » pour les élèves de cycles 2 et 3). Ces projets pourraient être reconduits l'année prochaine mais les enseignantes attendent les programmes et demanderont l'accord à l'APE car les transports et les entrées sont pris en charge par cette dernière. Pour le projet « Ecole et Cinéma », le transport est financé à 50% par le Conseil Départemental.

- Les séances de natation pour les élèves du CP au CM2 ont eu lieu du 25 avril au 27 mai, à la piscine de Léhon, deux fois par semaine, le lundi après-midi et le jeudi matin, soit 10 séances.
- Pique-nique des deux écoles, le dernier jour de classe soit le vendredi 5 juillet (voir point n°7).
- Comme les années passées, des photos de classe ont été réalisées par Stuart et Gabrielle Andersen avec l'aide d'Hélène Quémeneur, Présidente de l'APE.

Projets par école

Ecole de Guenroc

- Participation aux olympiades à la salle omnisport de Plouasne. Elles auront lieu le jeudi 20 juin (la matinée) entre l'école de Plouasne et l'école de Guenroc à la salle omnisports de Plouasne. Cette rencontre est

proposée par les deux enseignantes de maternelle de Plouasne et l'enseignante de l'école de Guenroc avec l'aide des ATSEM et de parents bénévoles.

- Participation à la semaine de la lecture pour les élèves de CP et CE1.
- Mise en scène d'une histoire en lien avec le thème qui sera présentée lors de la soirée « chant choral ».

Ecole de Saint-Maden

- Le journal du RPI est paru chaque semaine. Il ne contient que des productions propres aux élèves : textes libres, compte-rendu d'exposés, présentation de projets personnels, réflexions, projets artistiques.... Chaque élève reçoit son journal le vendredi. Il est aussi consultable et téléchargeable sur le blog. Sur proposition des élèves, il s'est enrichi de numéros hors-série sur un thème spécifique.
- Participation à une animation Nature avec découverte de la pêche à l'étang de Caulnes avec les animateurs pêche de loisirs
- Les élèves ont produit un recueil de leurs écrits, individuels et collectifs, narratifs et poétiques.
- Les élèves ont organisé deux marchés de connaissances au cours desquels les volontaires ont partagé une connaissance avec les autres.
- Une monnaie de la classe, le « Maden », a vu le jour début mai 2019. Elle permet de travailler de manière concrète les notions du programme en grandeurs et mesures. La monnaie intérieure vise à offrir aux élèves qui

n'ont pas ou peu de motivation intrinsèque aux travaux scolaires, une source de motivation extrinsèque. Ce n'est pas un bon point. Elle rémunère le travail et permet de régler des amendes en cas de non-respect des règles de la classe. Les élèves l'utilisent lors des marchés de la classe, deux fois par semaine, au cours desquels ils peuvent acheter des objets fabriqués par les élèves.

- Une correspondance scolaire avec les élèves de CM1-CM2 de l'école publique de Belle-Isle-En-Terre a commencé en début d'année 2019. Celle-ci se poursuivra l'année prochaine.
- Le projet de critique littéraire (lecture de 4 livres imposés dans l'année) s'est terminé par :
 - o Appréciation personnelle du travail réalisé par les autres élèves de la classe en complétant, avant l'enseignante, une grille d'évaluation.
 - o Vote pour choisir le livre que la majorité des élèves a préféré dans les conditions de vote citoyen des adultes : carte d'électeur, liste d'émargement, président, secrétaire, assesseurs, urne, isolement.
- Le vendredi 14 juin, les élèves devaient participer à la rencontre sportive proposée par les animateurs de l'OIS. Elle devait avoir lieu à Guenroc mais celle-ci a été annulée en raison des intempéries. Elle est reportée à l'année prochaine.
- Le mardi 25 juin, les élèves se rendront à l'exploitation agricole de M. et Mme Costard. Cette visite fait suite à l'intervention de M. Costard à l'école le 13 décembre 2018 dans le cadre du projet « Les parents à l'école ».

Il est important de noter que ces sorties sont entièrement prises en charge par l'Association de Parents d'élèves Petite Campagne.

3. Projets de liaison école-collège

Défi maths

Les élèves de CM2 sont allés au collège le mardi 5 février pour participer à un défi maths avec les CM2 des autres écoles et des élèves de 6^{ème}. Les élèves sont restés déjeuner au collège. Les élèves de CE2 et de CM1 se sont déplacés à l'école de Saint-Juvat où ils ont participé eux aussi à un défi maths.

Course contre la faim

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à l'opération « Course contre la faim ». Ils ont couru au collège de Plouasne avec les élèves de 6^{ème} et les élèves des autres écoles. Les élèves de CE2 qui les accompagnaient ont eu l'autorisation de courir s'ils le souhaitent. Tous ont participé. Ceux qui ne pouvaient pas courir ont marché. Leur course leur a permis de récolter des dons qui ont été adressés à l'association « Action contre la faim ». Cette année, le montant des dons pour l'école s'élève à 457 euros

Présentation du collège

Mme Cochet, conseillère principale d'éducation (CPE) du collège de Plouasne, est venue le présenter aux élèves de CM, en classe, le jeudi 2 mars 2019.

M. Koziel, principal du collège de Plouasne, est venu présenter le collège aux parents des élèves des écoles de Saint-Maden et de Saint-Juvat, le jeudi 28 février 2019.

4. Présentation du thème pour l'année scolaire 2019-2020

Thème de l'année : Les besoins de mon corps

Ce thème permettra de travailler de nombreuses notions présentes dans le parcours éducatif à la santé. Un travail spécifique sera réalisé sur le gaspillage alimentaire.

Les élèves de Saint-Maden travailleront aussi sur la gestion et le tri des déchets incluant la gestion du papier dans la classe.

5. Modalités de consultation du LSU (Livret Scolaire Unique du C.P. à la 3^{ème})

Les enseignantes présentes le document reçu en mai 2019 expliquant les modalités de consultations en ligne par les familles. Ce document sera distribué fin juin à chaque famille. Les familles ayant des difficultés pour consulter le livret de leur enfant en ligne devront prendre contact avec les enseignantes.

6. Restauration scolaire

M. Lechevestrier regrette le gaspillage alimentaire très important constaté à la cantine. Un travail en collaboration avec les agents communaux, les enseignantes et la société de restauration va être mené afin de comprendre les raisons de ce gaspillage inacceptable et ainsi de le réduire.

Les parents élus disent que le problème de la cantine est récurrent. Que faire pour que les enfants mangent le midi ? Les représentantes de parents d'élèves disent que les repas ne sont pas adaptés aux enfants. Il faudrait des repas plus simples. M. Lechevestrier cherche des solutions. M. Leterrier précise que les repas sont préparés en lien avec des diététiciens et reposent sur un cahier des charges. Une discussion s'est engagée avec les représentants des parents d'élèves. Une réunion d'échanges avec tous les parents est proposée par les représentantes de parents d'élèves, en début d'année scolaire 2019-2020 afin d'échanger sur ce thème.

Il est de nouveau demandé que le pain ne soit pas mis sur la table au début du repas.

7. Organisation du dernier jour de classe

Afin de terminer l'année scolaire, les enseignantes et les élèves aiment se retrouver autour d'un pique-nique, le dernier jour de classe. Cela suppose la fermeture de la cantine. Cette année, le pique-nique aura lieu à Guenroc. La question se pose sur le lieu.

Questions diverses

- **Prise en compte de la douleur**

À la demande des représentantes des parents d'élèves, une discussion autour de la gestion de la douleur est engagée. Il serait intéressant d'intégrer dans le livret de la rentrée un point sur la procédure suivie pour les soins.

- **Discipline, respect des règles à l'école**

Les enseignantes font part de leur inquiétude grandissante d'année en année quant au comportement perturbateur de certains enfants qui déstabilisent la classe.

- **Remplacement ATSEM**

Le remplacement de Lidia Robert, actuellement en arrêt maladie est assuré par Ludivine Lemoine qui a été recrutée par le Comité d'entraide de Caulnes. Les enseignantes souhaitent informer les élus sur la nécessité de recruter une personne ayant déjà assuré un remplacement au sein du R.P.I.. En effet, malgré toute sa bonne volonté, il peut être difficile d'assurer un tel poste aux fonctions multiples. M. Lechevestrier remarque qu'il avait bien émis cette demande auprès du Comité d'entraide.

- **Ecole de Saint-Maden**

De nombreux travaux ont été réalisés à l'école cette année, contribuant à un meilleur confort :

- Changement de la chaudière à fuel par une chaudière à granulés. La classe est très agréable. Cependant, la salle de garderie est plus froide. Un relevé de température quotidien sera réalisé l'année prochaine afin de vérifier les températures et de proposer une amélioration si besoin.
- Réfection de la cour de récréation. Les flaques d'eau ont été presque toutes éliminées. Des dessins de marelle et de terrain de balle au prisonnier ont été tracés. La partie enherbée a été refaite.
- Changement du portail : fermeture à clé. Les personnes voulant entrer dans l'école doivent sonner et attendre l'ouverture (à distance ou par utilisation du digicode) par la personne responsable.
- Un jardin sera accessible par un portillon et ainsi isolé des jeux des enfants. Il permet de repenser un travail autour du potager et de l'environnement pour la rentrée 2019.
- Changement de la photocopieuse.
- Réflexion sur la pose de rideaux occultants dans la classe pour une meilleure utilisation du vidéo-projecteur.
- Réflexion sur un rafraichissement de la classe : nettoyage, peinture.
- Le tuyau de la gouttière de la porte de l'ancienne cantine fuit, le préau est inondé.
- La poignée de la porte de la classe qui mène dans le couloir du bac à jouets est de plus en plus difficile à manipuler.
- La bâche du bac à sable n'est pas posée.
- Le téléphone de la cantine ne fonctionne plus.

- **Ecole de Guenroc**

- La sonnette de l'école ne fonctionne plus depuis plusieurs mois. M. Leterrier informe que des travaux d'électricité vont être effectués en même temps que le changement des ouvertures, incluant ainsi la sécurité de l'école (changement du portail et du système de fonctionnement de la sonnette). Ces travaux auront lieu durant les vacances scolaires de l'année 2019-2020.
- Il est urgent de changer le sable du bac à sable et de réfléchir à la pose d'une bâche de protection.
- Les chaises commandées ont été livrées.